

Département de la Savoie
COMMUNE DE CHAMOIX-SUR-GELON

2023/11

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023/11

Nombre de membres :

- en exercice : 15

- présents : 15

- votants : 15

Date de Convocation : 10/01/2023

Date d'Affichage : 24/01/2023

Télétransmis le : 24/01/2023

L'An deux mille vingt-trois, le 19 janvier à 19 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alexandre DALLA-MUTTA, Maire

Étaient présents : Stéphane AGUETTAZ, Irène BILLIET, David BOUVET, Roland BOUVET, Cécile DEBRION, Philippe FANTIN, Muriel GUERIN, Jean Louis LANDAZ, Sarah PINOT, Sébastien SENIS, Danièle THIABAUD, Fabrice VILLIERMET, Guy VIOUDY, Manon WANTELLET

Étaient excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : Sarah PINOT

OBJET : Démission adjoint : élection d'un nouvel adjoint

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la démission du 3^{ème} adjoint. Le conseil municipal a décidé par délibération n°2023/10 du maintien du poste d'adjoint, le remplacement de l'adjoint démissionnaire et la conservation du même rang.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets, dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Après appel des candidatures, il est procédé au vote :

Election du 3^{ème} adjoint :

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

-Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
-Bulletins blancs ou nuls :	1
-Suffrages exprimés :	14
-Majorité absolue :	8

A obtenu :

Monsieur Guy VIOUDY : 14 voix

Monsieur Guy VIOUDY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint au Maire.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,